Grenoble, le 2 septembre 2021

Le **collectif des médecins et soignants de Grenoble/Isère**, crée le 19 aout 2021, regroupant d'ores et déjà plus de 120 professionnels de santé, des établissements publics et privés et du monde libéral, lance un **appel à la communauté de soignants pour faire respecter le secret médical pour tous**, notamment celui dû aux professionnels soumis par la Loi du 5 aout 2021 à l'obligation vaccinale anti-covid.

Cet appel s'adresse à tous les soignants (vaccinés ou non). Il n'a pas vocation à discuter le bienfondé ou non de la vaccination obligatoire. Il remet uniquement en cause les modalités de recueil des justificatifs telles que demandées par l'administration, avec échéance au 15 septembre 2021.

Cet appel vous propose, comme cela a toujours été et reste la règle (Code du Travail, Code de la santé Publique …) de n'envoyer aucun justificatif relatif à vos données de santé, encore moins un QR code dont vous-même ne savez pas exactement ce qu'il contient, à une adresse mail générique, mais de le **présenter et/ou discuter de votre situation personnelle avec votre médecin du travail, qui pourra alors établir ou non le certificat d'aptitude, qui est le seul document que l'administration a besoin de recevoir**.

Pour rejoindre ou contacter le collectif collectifMS38@protonmail.com